

**CLUB DES BICHONS
ET DES PETITS CHIENS LIONS**
En charge du Ratier de Prague



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 10 juin 2023

PERIGUEUX / BOULAZAC ISLE MANOIRE

COMITÉ

PRÉSIDENTE :

Annie VEYRIER
5, rue Saint Léger
79420 VAUTEBIS
Tél : 00 33 (0)7 81 67 03 53
club.bichons.pcl@sfr.fr

VICE PRÉSIDENTE :

Marie-Christine BODSON
59 Plan de la Course Libre
34400 LUNEL
Tél. : 00 33 (0)4 67 83 19 00
mcbodson@free.fr

Violaine GARDIOL
Brene 03330 BELLENAVES
Tél. : 06 10 17 31 65
bichonsfrises13.gardiol@laposte.net

RESPONSABLE DU BULLETIN, SECRETAIRE ADJOINTE :

Christelle GRAND
1080, Chemin Polycarde
38520 LE BOURG D'OISANS
Tél. : 06 08 02 28 77
christellegrand38@gmail.com

RESPONSABLE DE LA BOUTIQUE ET CGA :

Hélène PERCHERANCIER
86 88, rue Gustave Eiffel
Rés. Du pré des saules – Bat. C
01100 BELLIGNAT
Tél. : 06 20 64 14 32
boutiquebichonspetitschienslions@yahoo.fr

TRESORIERE, RESPONSABLE DES ACHATS, DÉLÉGATIONS, DU SITE, DES SPECIALES.

Josiane KRIEGEL
L'Argentier Bleu – 20 rue des Alouettes
34340 MARSEILLAN
Tél. : 06 16 82 31 52
nisjotial@orange.fr

RESPONSABLE DES COTATIONS, DES TANS, DES TARES OCULAIRES :

Claudine FORISSIER
Alain TASTET SUSBIELLE
1 chemin des Creux
03330 NAVES
Tél. : 06 38 01 93 89
claudine.forissier@orange.fr

RESPONSABLE ADHESIONS :

Peggy SAUVIGNAT
254, route de la Tour blanche
24650 CHANCELADE
Tél. 05 53 53 68 33
sauvignat.peggy@orange.fr

SECRETAIRE, RESPONSABLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL :

Jacques MORISOT
11, Allée des Clochettes
74150 RUMILLY

Présidente d'Honneur : Mme GELINEAU
Membre d'Honneur : Mme DUCHATEL

Membres d'Honneur à titre posthume :
M. GELINEAU, Mme MIDA, Mme DAROLD

**CLUB DES BICHONS
ET DES PETITS CHIENS LIONS
En charge du RATIER DE PRAGUE**

**REGIONALE D'ELEVAGE
PERIGUEUX 2023
BOULAZAC ISLE MANOIRE
SAMEDI 10 JUIN 2023**

*Club fondé le 18 Novembre 1947
Seule Association reconnue officiellement en France
pour diriger l'élevage des Bichons
et des Petits Chiens Lions*

*Affilié à la Société Centrale Canine,
agréé par le Ministère de l'Agriculture*

***Siège social :
5 rue St Léger - 79420 - Vautebis
Tél. : 07.81.67.03.53
e-mail : club.bichons.pcl@sfr.fr***

ÉDITO

Chers adhérents et exposants

Le club des Bichons et Petits Chiens Lions en charge du Ratier de Prague ainsi que votre déléguée régionale ont le plaisir de vous recevoir à notre Régionale d'Élevage de Périgueux.

Nous vous souhaitons une excellente journée entre passionnés de nos races et nous remercions M. Raymond SOULAT qui a accepté de juger notre Régionale.

Bonne chance à tous.

JUGE

JUGE : M. Raymond SOULAT

Examineur du TAN : Mme Peggy SAUVIGNAT

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

08H30 : Accueil des exposants

09H30 : Début des jugements

12H00 : Apéritif offert par le club (selon la réglementation sanitaire en vigueur)

14H00 : Reprise des jugements

15H00 : Remise des récompenses

16H00 : Passage de TAN

RÉCOMPENSES

Une rosace BIS toutes variétés

Une rosace au Meilleur Jeune toutes variétés

Une rosace à tous les Meilleurs de chaque variété

Une récompense au Meilleur Baby et Meilleur Puppy

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Le certificat de vaccination antirabique, en cours de validité, sera exigé à l'entrée de l'exposition par les Services Vétérinaires

EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

Avec attribution du CACC

ARRIVEE ET JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à 9h30.

SORTIE DES CHIENS – Libre pour les RE.

TRES IMPORTANT – PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Pour les chiens de la 2^{ème} catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

La validité du certificat débute :

En cas de primo-vaccination : 1 mois après la date de délivrance. Les dates du début et de la fin de validité doivent être portées sur le certificat.

En cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

1) Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquis à caution et le versement des frais correspondant.

2) L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré, et hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

ANNULATION – Les frais de l'exposition étant engagés dès maintenant, les exposants ne pourront être remboursés des frais de leur engagement même si l'exposition ne pouvait avoir lieu en raison de cas de force majeure indépendant de la volonté des organisateurs ou d'un événement fortuit et imprévisible.

REFUS D'ENGAGEMENT – La société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre.

DROITS D'ENGAGEMENT – Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut se présenter. Chaque exposant recevra un accusé de réception.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé.

Toute distribution de prospectus, quel qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

JUGEMENTS – Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges. Chaque exposant recevra une appréciation écrite. Tous les chiens seront dans un premier temps jugés, qualifiés et classés. Aux termes des jugements, les chiens classés reviendront défilé sur le ring d'honneur pour y recevoir leurs récompenses.

RESPONSABILITE – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc..., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant qu'à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations)

CONFIRMATIONS – Age de la confirmation : 12 mois minimum au jour de l'exposition. Tous les chiens à confirmer devront être lisiblement tatoués, le volet délivré par le tatoueur ou le vétérinaire, modèle SCC devra être présenté au juge confirmateur avec le certificat de naissance du chien ainsi que le formulaire d'examen de confirmation.

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivés et être accompagnés d'une caution de 76,22 € qui restera acquise à la société organisatrice, si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

PROTECTION DES DONNEES

Par la signature du formulaire, vous autorisez le club à communiquer vos coordonnées à nos prestataires (mise à jour du site internet, réception bulletin, portées, saillies ...)

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil

GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS



CENTRALE
CANINE

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale délevage
 NE = Nationale délevage
 CHPT = Championnat de France

APP = Atrophie progressive de la rétine

Approuvée par la Commission délevage de la SCC le : 14/01/2022

Validée par le Comité de la SCC le : 14/04/2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME	Sujet CONFIRME	RECOMMANDÉ	ELITE B	ELITE A
1 EXC en RE ou SPE + 1 TAN + Identification génétique	3 EXC en exposition sous 3 juges différents + 1 TAN + Identification génétique	1 EXC en CHPT ou NE + 1 EXC en CACTIB ou RE + 1 EXC en SPE Les 3 EXC sous des juges différents + 1 TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.

L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent /RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

MEILLEUR VETERAN DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent/RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations,

Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétérans

Si dans les deux ans* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre

(* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr

20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

POINTS DE NON CONFIRMATION

BICHON MALTAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)

ROBE :

- Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.
- Yeux vairons.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON FRISÉ

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure :
Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm
- Toute trace de nanisme

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée ou écourtée.

ROBE :

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées
- Manque total de structure du poil frisée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON HAVANAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 250 de 31/10/2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou - 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

ROBE :

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

RATIER DE PRAGUE

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 363 du 17/05/2019

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
 - Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

ROBE :

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm2), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON BOLONAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 196 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).

- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure.
 - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

ROBE :

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures
- Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

PETIT CHIEN LION

Adoptés par la SCC 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n°233 du 02/04/2004

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

ROBE :

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

Statistiques des chiens inscrits

9e GROUPE

BICHON MALTAIS	5
JEUNE MALES.....	De 1 à 1..... 1
OUVERTE MALES.....	De 2 à 2..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 3 à 3..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 4 à 4..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
BICHON HAVANAIS	16
BABY 3/6 MALES.....	De 6 à 8..... 3
JEUNE MALES.....	De 9 à 9..... 1
OUVERTE MALES.....	De 10 à 11..... 2
BABY 3/6 FEMELLES.....	De 12 à 12..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 13 à 15..... 3
JEUNE FEMELLES.....	De 16 à 19..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 20 à 20..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 21 à 21..... 1
BICHON A POIL FRISE	11
JEUNE MALES.....	De 22 à 22..... 1
OUVERTE MALES.....	De 23 à 24..... 2
VETERAN MALES.....	De 25 à 26..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 27 à 30..... 4
OUVERTE FEMELLES.....	De 31 à 31..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 32 à 32..... 1
BICHON BOLONAI s.....	4
JEUNE MALES.....	De 33 à 33..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 34 à 34..... 1
BABY 3/6 FEMELLES.....	De 35 à 35..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 36 à 36..... 1

Soit 36 chiens inscrits pour 23 races dans le 9e Groupe

Soit 36 chiens inscrits pour 23 classes à l'exposition de R.E. Bichons, Petit Chien Lion (24)

JURY

M. SOULAT Raymond (36)

BICHON MALTAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

BICHON HAVANAIS

CLASSE BABY 3/6 Mâles : 3
CLASSE OUVERTE Mâles : 2
CLASSE PUPPY Femelles : 3
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE BABY 3/6 Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

BICHON A POIL FRISE

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE VETERAN Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 2
CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE VETERAN Femelles : 1

BICHON BOLONAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE BABY 3/6 Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

BICHON MALTAIS

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **1** **TIMOTEY DE L'ADOREE PENELOPPE**

LOF : 025261 Tat : 250268780348094 né le 05/06/2022 (MERCUES DE L'ADOREE PENELOPPE X LITTLE BABY LOVE DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme IONESCU Mikaëla

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **2** **SHELBY COBRA DE L'ADOREE PENELOPPE**

Meilleur de Race

LOF : 023901/02070 Tat : 250268743968105 né le 13/06/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X PRINCESSE SOFIA DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **3** **TI-AMO BABY ROSE DE L'ADOREE PENELOPPE**

Meilleur Jeune

LOF : 025266 Tat : 250268780426656 née le 08/07/2022 (CARMIDANICK POSITIVELY SILLY X ROSE-DE-NOEL DE L'ADOREE PENELOPPE) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **4** **SOURCE -DE-L'AMOUR DE L'ADOREE PENELOPPE**

LOF : 024247/03564 Tat : 250268743968079 née le 05/09/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X (CH) CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **5** **SOURCE-DE-VIE DE L'ADOREE PENELOPPE**

Meilleur de sexe
Opposé

LOF : 024246/03563 Tat : 250268743968147 née le 05/09/2021 ((CH) PETIT PRINCE DE L'ADOREE PENELOPPE X (CH) CARMIDANICK SOPHIE ELLIS-BEXTER) Prod. Mme NOGUEIRA Marie Prop. Mme NOGUEIRA Marie

BICHON HAVANAIS

CLASSE BABY 3/6 MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

TRES PROMETTEUR **6** **UANITO DES NICHEES DE RIOPSE**

LOF : 012706 Tat : 250268780637250 né le 21/02/2023 (RIOPSE DES NICHEES DE RIOPSE X RADIEUSE DES NICHEES DE RIOPSE) Prod. Mme DRANCOURT Evelyne Prop. Mme PAILLARD Isabelle

TRES PROMETTEUR **7** **ULTIMA-TOM DU HAVRE DES PETITS CHARMEURS**

LOF : 012594 Tat : 250269590824392 né le 10/01/2023 (DANDY DAISY WARRIOR BRET X RHEA DU HAVRE DES PETITS CHARMEURS) Prod. Mme BONNET Ghislaine Prop. Mme ROBINOT Corinne

TRES PROMETTEUR **8** **UMBERTO TOZZI DEL REY RAKASHI**

Meilleur Baby

LOF : 012795 Tat : 250268780656302 né le 21/01/2023 (SYLVEBARBE ENTSLEADER COEUR DE MASAI X POUSSIÈRE D-ETOILE FILANTE DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. Mme Mlle BONDIER Annie / GARCIA Catherine Prop. Mme AUPETIT Sylvie

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **9** **T'SPEED DU BUISSON DE LA PASSEE**

LOF : 011890 Tat : 250268780300679 né le 31/03/2022 (OUPS DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE X KIRALYERDEI-BARSONY IDEA FOLLE) Prod. Mme ROBINOT Corinne Prop. Mme ROBINOT Corinne

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT

10 **AMAZING DANCE RAMON**

LOE : 2528220 Tat : 981098106534571 né le 31/10/2020 (JANKO BLACK-SNOW FLAKE X DARITZA DEL TACITO) Prod. M. PRADO PENA Luis Alberto Prop. M. COLFERAI Cédric

Meilleur de Race

2e EXCELLENT

11 **SHILOH DU BUISSON DE LA PASSEE**

LOF : 011425/00761 Tat : 250268780094331 né le 10/10/2021 (OUPS DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE X LADY MILLION DU BUISSON DE LA PASSEE) Prod. Mme ROBINOT Corinne Prop. Mme LACHKAR Corinne

CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE M. SOULAT RaymondTRES
PROMETTEUR**12** **UMI PEN AR ROZ**

LOF : EN COURS Tat : 250269591201550 née le 22/02/2023 (LEO DES FALAISES DU RECOU X SASSI VON ZIRPEN) Prod. Mlle DUMONT Caroline Prop. Mme PAILLARD Isabelle

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. SOULAT RaymondTRES
PROMETTEUR**13** **TAGADA DU KER FLEURY**

LOF : 012463 Tat : 250269101099088 née le 02/12/2022 (NZURI TEMBO COEUR DE MASAI X N'CHAKIRA DU HAUT DE LA RICHERAIS) Prod. Mme COLFERAI Patricia Prop. Mme AUPETIT Sylvie

TRES
PROMETTEUR**14** **TEKILA LA MAISON DE PRIGAILLA**

LOF : 012579 Tat : 250268780487531 née le 23/09/2022 (OTIS DU BUISSON DE LA PASSEE X PRUNELLE DITE PHY'CELLE DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. Mme BORDES BITRIAN Sandrine Prop. Mme AUPETIT Sylvie

TRES
PROMETTEUR**15** **TOSCANE DES TERRES DE PALLANNE**

LOF : 012302 Tat : 250269590872219 née le 25/09/2022 (SPICED RUM COEUR DE MASAI X O'DELYS DU BUISSON DE LA PASSEE) Prod. Mme TAUNAY BUCALO Gaëlle Prop. Mme ROBINOT Corinne

Meilleur Puppy**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond**

ABSENT

16 **BAHIA DE RHODE DAMA MANUELA**

LOE : EN COURS Tat : 981098108708102 née le 14/08/2022 (SUMMER BIALE BURSZTYNKI X BAHIA DE RHODE MAGGY) Prod. Mme SOLANO Judit Prop. Mme PAILLARD Isabelle

1er EXCELLENT

17 **GIGI-GIOIA BIALE BURSZTYNKI**

PKR : IX.98050 Tat : 616093902119609 née le 29/06/2022 (ROMEO II VON AJACCIO X MATYLDA BIALE BURSZTYNKI) Prod. Mme STOSIK Iwona Prop. M. COLFERAI Cédric

Meilleur Jeune

3e EXCELLENT

18 **THYA DU BUISSON DE LA PASSEE**

LOF : 011808 Tat : 250268780300707 née le 11/03/2022 (PETER PAN DEL REY RAKASHI X R'DE RIEN DU BUISSON DE LA PASSEE) Prod. Mme ROBINOT Corinne Prop. Mme BONNET Ghislaine

2e EXCELLENT

19 **TI AMO DU HAUT DE LA RICHERAIS**

LOF : 012133 Tat : 250269590936936 née le 20/07/2022 (AMAZING DANCE RAMON X PRINCESS PEACH DU HAUT DE LA RICHERAIS) Prod. Mme PAILLARD Isabelle Prop. Mme PAILLARD Isabelle

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT

20 **TRICIA DU KER FLEURY**

LOF : 011673/01276 Tat : 250269100306105 née le 21/01/2022 (LIPTON DE LA ROSERAIE AUX PINSONS X N'CHAKIRA DU HAUT DE LA RICHERAIS) Prod. Mme COLFERAI Patricia Prop. M. COLFERAI Cédric

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT

21 **REGINA LA REINA DU PRINTEMPS DES OLIVETS**

LOF : 009722/01068 Tat : 250268743160393 née le 09/02/2020 (BAHIA DE RHODE GANDHI X MIEL DU PRINTEMPS DES OLIVETS) Prod. M. GRAND Bernard et Christelle Prop. M. COLFERAI Cédric

**Meilleur de sexe
Opposé**

BICHON A POIL FRISE

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **22** TIMOTHY PRINCE-DES-STRATUS DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

Meilleur Jeune

LOF : 053216 Tat : 250269610379016 né le 09/05/2022 (QUIGLEY VOM GARTENPARK X RITOURNELLE GIPSY DES NEBULEUSES D'ANTHEA) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme WATTECAMPS Christine

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **23** REAL LOVER DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 050275/03379 Tat : 250269608467711 né le 16/02/2020 (QUIGLEY VOM GARTENPARK X NEW LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mlle FUSTAUD Cleya

ABSENT

24 RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA

LOF : 051213/03385 Tat : 250268723105131 né le 10/09/2020 (PEGASE DU ROYAUME DE BAGHEERA X NEBULA DES PORTES DE HANAU) Prod. M. TALLON Lucas Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

2e EXCELLENT **25** GASPER DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 040100/02999 Tat : 250269801705373 né le 23/06/2011 (VEGAS DE L'ENCLOS DU SOLEIL LEVANT X DJENA DE L'ENCLOS DES LYS BLANCS) Prod. Mlle SAUVIGNAT Peggy Prop. Mlle LIMOUSIN Marie

1er EXCELLENT **26** JIMMY DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

Meilleur de sexe
Opposé

LOF : 043804/03173 Tat : 250268500675339 né le 08/03/2014 (VEGAS DE L'ENCLOS DU SOLEIL LEVANT X DJENA DE L'ENCLOS DES LYS BLANCS) Prod. Mlle SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **27** TENNESSY DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 052986/05348 Tat : 250269610244600 née le 19/02/2022 (QUIGLEY VOM GARTENPARK X JESSIE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

4e EXCELLENT **28** TI AMOR DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 053342 Tat : 250269610378999 née le 12/06/2022 (MAUNA KEA DU ROSIER BLANC X NEW LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

2e EXCELLENT **29** TOO MUCH DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 053218 Tat : 250269610379067 née le 09/05/2022 (QUIGLEY VOM GARTENPARK X RITOURNELLE GIPSY DES NEBULEUSES D'ANTHEA) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mlle FUSTAUD Cleya

3e EXCELLENT **30** TOO-IN-LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 053338 Tat : 250269610379146 née le 07/06/2022 (RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA X OH LA PETITE BOMBE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mlle FUSTAUD Cleya

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT **31** OVER LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

Meilleur de Race

LOF : 048834/05098 Tat : 250269811609046 née le 18/11/2018 (QUIGLEY VOM GARTENPARK X NEW LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mlle SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT

32 **JESSIE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE****Meilleur Vétéran**

LOF : 043806/04702 Tat : 250268500675422 née le 08/03/2014 (VEGAS DE L'ENCLOS DU SOLEIL LEVANT X DJENA DE L'ENCLOS DES LYS BLANCS) Prod. Mlle SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

BICHON BOLONAIS**CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond**

1er EXCELLENT

33 **AURELION AKHBOTA****Meilleur Jeune**

PKR : IX-97426 Tat : 616093901921390 né le 30/05/2022 (KOBANYAI PELYHES ASGARD X FROST FLOWER CANIS BOHEMIA) Prod. Mme KOCZKODAJ Urszula Prop. Mmes HALL ROBERTS Shirley / WITHAM Janet

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT

34 **BOJANGELS TIGER FEET LWW BEAUCHASSEUR****Meilleur de Race**

LOF : 000802/00064 Tat : 250268601103290 né le 10/02/2022 (BEAUCHASSEUR OLD DEVIL MOON X LITTLE WHITE WONDER XITA TOVA) Prod. Mme WITHAM Janet Prop. Mmes HALL ROBERTS Shirley / WITHAM Janet

CLASSE BABY 3/6 FEMELLES - JUGE M. SOULAT RaymondTRES
PROMETTEUR**35** **BOJANGELS UPTOWN GIRL LWW BEAUCHASSEUR****Meilleur Baby**

LOF : 000809 Tat : 250268600419925 née le 22/01/2023 (MESTERGOMI D'ARTAGNAN X BEAUCHASSEUR OOPS MY BABY) Prod. Mme WITHAM Janet Prop. Mmes HALL ROBERTS Shirley / WITHAM Janet

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. SOULAT Raymond

1er EXCELLENT

36 **LITTLE WHITE WONDER BIBIANA****Meilleur de sexe
Opposé**

NHSB : 3257991 Tat : 528140000849917 née le 27/11/2021 (SANDRA'S LIMBO DANCER X LITTLE WHITE WONDER TOVA STEFANIA) Prod. Mme VAN DRIEL J. Prop. Mme Mlle WITHAM / VAN DRIEL / HALL ROBERTS

Liste des exposants
R.E. Bichons, Petit Chien Lion (24) samedi 10 juin 2023

A

AUPETIT Sylvie () 8-13-14

B

BONNET Ghislaine () 18

C

COLFERAI Cédric 43, la Bizolais 35580 BAULON 10-17-20-21

F

FUSTAUD Cleya 26 Rue du Gué de Barnabé 24000 PERIGUEUX 23-29-30

H

HALL ROBERTS Shirley / WITHAM Janet () 33-34-35

I

IONESCU Mikaëla () 1

L

LACHKAR Corinne () 11

LIMOUSIN Marie () 25

N

NOGUEIRA Marie 2255, route de Vacquiers 31620 BOULOC 2-3-4-5

P

PAILLARD Isabelle La Richerais 2, rue de Bellevue 44850 MOUZEIL 6-12-16-19

R

ROBINOT Corinne La Borie Chaumont 125, route du Télégraphe 24380 CENDRIEUX 7-9-15

S

SAUVIGNAT Peggy 254, route de la Tour Blanche 24650 CHANCELADE 24-26-27-28-31-32

W

WATTECAMPS Christine () 22

WITHAM / VAN DRIEL / HALL ROBERTS () 36

cedia.fr

au service de la cynophilie



vo**tre** partenaire expo

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/



DÉLÉGUÉS

Nouvelle Aquitaine :

Peggy SAUVIGNAT
254 rue de la Tour Blanche
24650 CHANCELADE
Tél. : 05 53 53 68 33

Déléguée départ. : Vienne(86)

Mickaëla LOIZEAU,
86260 LAPUYE
Tél. : 0632615277

Auvergne – Rhône-Alpes :

Claudine FORISSIER
1 chemin des Creux
03330 NAVES
Tél. : 06 38 01 93 89

Hélène PERCHERANCIER
86 88, rue Gustave Eiffel
Rés. du pré des saules - Bat.C
01100 BELLIGNAT
Tél. 06 20 64 14 32

Bourgogne - Franche-Comté - Grand Est :

Patrice RIGAL
8, Chemin du Montailoux
25440 POINTVILLERS
Tél. : 03 81 63 59 72

Centre – Val de Loire :

Dominique ROPERS
3 rue du Sevrage
37350 NAZELLES NEGRON
Tél : 06 72 57 33 84 – 02 47 57 32 95

Occitanie :

Josiane KRIEDEL
L'Argentier Bleu – 20 rue des Alouettes
34340 MARSEILLAN
Tél. : 06 16 82 31 52

Hauts de France :

Christine CORNU
7 bis rue Cambigneul
62690 AUBIGNY EN ARTOIS
Tél. : 06 18 00 74 35

Déléguée départementale (59)

Ida MERESSE
14, Impasse Ferrer
59220 DENAIN
Tél. : 03 66 22 41 11/ 06 03 79 24 27

Provence – Côte d'Azur :

Evelyne DRANCOURT
3982 route de Lézan
30140 BAGARD
Tél.04 66 55 01 62 / 06 88 88 40 29



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

